CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association of Canadian Publishers

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Arts et culture

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Accroître le financement accordé au Fonds du livre du Canada afin de maintenir la capacité concurrentielle du secteur canadien de l'édition et de soutenir l'innovation dans le secteur du livre numérique.

Les entreprises canadiennes doivent composer avec une concurrence grandissante en raison du transfert des pouvoirs vers les grandes sociétés : consolidation parmi les filiales existantes et nouvellement approuvées des grandes multinationales; acquisition d'une illustre maison d'édition canadienne par une société étrangère; consolidation des choix des librairies dans une chaîne canadienne; et pouvoir sans cesse grandissant d'un seul détaillant en ligne des États-Unis.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Afin de s'assurer qu'il continue à suivre le rythme de l'inflation, réaffecter les fonds des programmes qui touchent à leur fin à Patrimoine canadien ou dans d'autres ministères pour soutenir le Fonds du livre du Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Toute la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du livre profite du Fonds du livre du Canada (FLC). Des éditeurs canadiens sont présents dans toutes les provinces, et on trouve des auteurs dans chaque circonscription. Les industries connexes en profitent également et sont de gros employeurs. On trouve des détaillants de livres dans chaque ville canadienne.

Au cours des 10 années qui ont suivi la dernière augmentation permanente du FLC, les éditeurs canadiens ont été confrontés à des défis grandissants en raison du transfert du pouvoir vers les grandes sociétés. Le FLC a permis aux éditeurs canadiens de livrer concurrence aux entreprises multinationales, mais les règles du jeu ne penchent pas en leur faveur. Un FLC renforcé est la façon la plus efficace de corriger ce déséquilibre.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le public canadien profitera de ce renforcement en ayant accès à des œuvres canadiennes en tout genre. Les petites et moyennes entreprises qui participent au FLC publient en majorité des livres écrits par des auteurs canadiens (environ 80 % en anglais et davantage en français). Les quelques gros éditeurs étrangers qui exploitent des filiales au Canada ne produisent qu'une faible partie de livres canadiens. Leur modèle de revenu repose sur l'importation de titres étrangers et leur interdit, à quelques exceptions près, de prendre des risques avec les nouveaux auteurs canadiens. Une augmentation du FLC garantira aux Canadiens un accès continu à des œuvres canadiennes.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Faciliter l'accès à un fonds de roulement sous la forme d'un programme de garantie de prêts aux maisons d'édition bien établies qui ont participé avec succès pendant au moins cinq ans au Fonds du livre du Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette recommandation n'entraîne aucune dépense importante. Un tel programme aiderait les éditeurs à surmonter l'un des principaux obstacles à leur capacité de croître et d'innover : la difficulté à attirer des investissements qui procurent un taux de rendement fiable, mais modeste. En raison de ce taux de rendement modeste, les banques commerciales ou les autres investisseurs ne veulent pas prendre le risque même très limité que représente une maison d'édition bien établie. Un programme de garantie de prêts, accessible uniquement aux participants de longue date au FLC, comporterait un risque minimal et des coûts administratifs minimaux, s'il y a lieu, à l'infrastructure existante de PCH.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les petites et moyennes entreprises profiteraient immédiatement de cette mesure, qui renforcerait leur capacité à créer de nouveaux emplois, à adopter de nouvelles technologies et à explorer de nouveaux marchés internationaux.

L'un des défis que rencontrent les éditeurs depuis quelques années, c'est le recrutement de personnel ayant les compétences nécessaires pour développer le livre et le commerce électroniques et pour établir les réseaux sociaux nécessaires dans le contexte commercial actuel. L'autre défi, ce sont les coûts liés à l'établissement de partenariats de distribution internationale. À cet égard, les risques liés à cet investissement sont faibles, les avantages certains, mais le rendement modeste. Ce sont deux défis de taille à relever pour accroître l'avantage concurrentiel des entreprises canadiennes.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les emplois dans le secteur de l'édition sont de plus en plus associés à des compétences techniques et à une expertise en matière de commercialisation. Offrir aux éditeurs un accès accru à des capitaux entraînerait directement la création d'emplois de qualité partout au pays et contribuerait à accroître la visibilité internationale des écrivains canadiens et celle du Canada en général.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Réserver une partie des paiements de transferts aux provinces à l'achat de matériel pédagogique par les établissements d'enseignement. L'ajout en 2012 des « fins pédagogiques » à la liste des fins d'utilisation équitable dans la Loi sur le droit d'auteur a amené les établissements d'enseignement à réclamer le droit d'utiliser, par toutes sortes de moyens, des documents protégés par des droits d'auteur sans verser de redevances. Cela a donné lieu à un litige qui prendra des années à résoudre. Dans l'intervalle, les éditeurs et les auteurs ont perdu plus de 20 millions de dollars en revenus de droits d'auteur au cours de la dernière année seulement et en perdront beaucoup plus avant le réexamen obligatoire de la loi prévu en 2017.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤$499,999

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette recommandation n'occasionne aucune dépense au gouvernement fédéral.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les auteurs et les éditeurs, dont les moyens de subsistance dépendent des redevances qu'on leur verse pour leur travail, seraient les premiers bénéficiaires. Les enseignants et les étudiants profiteraient également de l'accès à du matériel pédagogique sans devoir engager de procédure judiciaire pour défendre cet accès.

La fermeture d'un marché important n'était pas, croyons-nous, l'intention du projet de loi de 2012 sur les droits d'auteur. Pendant que les tribunaux prennent en considération les fins d'utilisation équitable et que l'on attend le réexamen de la loi par le Parlement, le rétablissement de ce marché est essentiel à la survie des éditeurs de livres pédagogiques. Le secteur de l'éducation représente des centaines d'emplois, des milliers d'écrivains et une industrie évaluée récemment à 240 millions de dollars.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

L'éducation est l'élément le plus important pour s'assurer que le Canada demeure un leader économique mondial. Le développement de la recherche, la création d'outils et de programmes de formation visant à soutenir l'apprentissage à tous les échelons et l'atteinte de capacités de lecture évoluées font tous partie intégrante d'un système d'éducation solide. Ce système n'a pas la capacité de produire son propre matériel pédagogique, et les éditeurs ne peuvent les fournir gratuitement. Affecter une partie des fonds existants à l'achat de ce matériel garantira le maintien de l'excellence du système d'éducation au Canada et la compétitivité du Canada à l'échelle internationale.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.